

## **Intervention sur Plan Régional d'Apprentissage – Magali BAILLEUL** **Intervention au nom des Groupes FSU et CGT**

Dans le cadre d'une volonté politique clairement affichée par le nouvel exécutif régional du développement de l'apprentissage dont il fait une priorité, la CGT et la FSU partagent les précautions énoncées par l'avis du CESER ([www.ceserpaca.fr](http://www.ceserpaca.fr)). Il est, en effet, nécessaire de prendre en compte, au-delà des besoins des entreprises, d'autres objectifs, notamment : la demande sociale d'éducation et de formation des jeunes et de leurs familles ; les besoins d'élévation des qualifications, à travers des formations diplômantes, dans le respect de la mixité ainsi que la recherche de complémentarité et de cohérence entre les différentes voies de formation.

Mais la FSU et la CGT doutent que ces recommandations soient entendues tant les logiques qui sous-tendent les orientations du PRA, présenté par la Région, entrent en contradiction avec ces préconisations.

En effet, afficher une priorité, c'est de facto passer au second plan d'autres objectifs dont, dans le cas de la formation professionnelle, l'investissement dans les Lycées professionnels (bâti et équipements) bien qu'ils soient tout autant de la compétence de la Région que la carte des formations par l'apprentissage. Surtout lorsque l'exécutif ne cesse d'avancer de fortes contraintes budgétaires et de dénoncer l'état financier « catastrophique » de la Région.

Tout miser sur l'apprentissage, dès 14 ans si la législation le permettait dicit Christian Estrosi au CREFOP, c'est adopter une vision adéquationniste et courttermiste d'un autre âge. Une vision simpliste qui ignore ce que toutes les études démontrent : hors des professions réglementées, l'adéquation entre la formation et l'emploi occupé est souvent faible à très faible. Les études démontrent également que la meilleure insertion des jeunes formés par l'apprentissage ne fonctionne qu'à court terme, contrairement à ce que sous-entend l'avis, et l'insertion durable dans l'emploi est en réalité meilleure chez les jeunes ayant suivis des formations professionnelles sous statut scolaire.

Mais, tout miser sur l'apprentissage, c'est surtout opter pour une voie qui ne peut, en réalité, s'ouvrir à tous les jeunes contrairement aux autres voies de formation. Même la responsable du CFA Epure, pourtant chantre de l'apprentissage s'il en est, a reconnu lors de son audition par la commission FPA que ce n'était pas une voie de formation adaptée à tous. En effet, la formation par apprentissage nécessite de décrocher un contrat d'apprentissage qui est un contrat de travail.

Les jeunes à la recherche de ce sésame se heurtent donc aux mêmes discriminations que sur le marché du travail : discriminations à l'égard des femmes, des personnes en situation de handicap ou en fonction des origines géographiques (ex. jeunes des ZUS) et/ou ethniques supposées. Il faudra donc que cette politique soit aussi évaluée en prenant en compte ces critères.

Au moment donc de voter cet avis, la CGT et la FSU tenaient à alerter le Ceser et les élus régionaux sur les risques que cette orientation fait courir à l'équilibre de la carte des formations. Nos deux organisations restent favorables à une priorité aux voies de formation qui accueillent et offrent une chance à tous les publics.